

Saisissons cette occasion à la fois pour
années et
des

depuis quelques

jamais été aussi présents dans les débats sociétaux et politiques.

Excellences,

Mesurer le chemin parcouru

et avant tout une façon de reconnaître à quel

point cette Convention est

devenue un point de référence ce

politiques de soutien aux artistes et aux secteurs créatifs.

Forum des Ministres de la culture, organisé

, en novembre dernier.

Je retiens de ces discussions le plaidoyer unanime des ministres pour renforcer les politiques de soutien à la création, dans le cadre plus global permettant la réduction des inégalités et un accès plus équitable au marché mondial des biens et services culturels, notamment dans les pays en développement.

Ces questions

même de cette Convention de 2005.

Elles sont aussi au

par le Secrétariat pour rendre cette Convention opérationnelle, au plus près des aspirations des responsables politiques mais aussi et surtout, des artistes et des professionnels de la culture ainsi que de la société civile.

Le rapport du Secrétariat sur les activités menées en 2018-2019 en donne un bon aperçu.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour remercier publiquement Danielle Cliche, désormais à la division des gen

la différence sur le terrain. Et je constate que nombre de partenaires du développement sont au rendez-vous pour soutenir ces efforts.

Nous organiserons ainsi en marge du C rendre compte de ces projets phares :

- Avec les 16 pays bénéficiaires du projet « Re | Penser les politiques culturelles pour la promotion des libertés fondamentales et la diversité des expressions culturelles », financé par la Suède ;
- Avec les pays sur « les cadres de soutien aux industries culturelles et créatives et la coopération Sud-Sud » ;
- Et enfin, avec les pays ayant bénéficié de la première formation sur le traitement préférentiel, organisé pour la région des Caraïbes en novembre dernier, avec le soutien du Programme Aschberg.

Ces types sont complétées par des interventions plus ciblées utilisant le cadre de la Convention pour remodeler des politiques sectorielles 21701 554.95 Tm0 g3(s)110 5

Nous devons mettre
de nouvelles perspectives

projet commun, qui ouvre

Comme vous le savez, la tenue de ce Comité coïncide avec le lancement des consultations avec les États membres sur la préparation de la prochaine stratégie à moyen terme de pour 2022-2029.

Un document a été préparé à votre intention pour guider ce débat, en formulant une question centrale : « Quel au cours des 10 à 15 prochaines années et les opportunités pour y répondre ».

Il est impératif de mener une telle réflexion.

seront une première étape concrète.

-2021 en

également, et réjouis, des questions décisives pour mener un tel débat, notamment autour de **trois thématiques**:

Le numérique, qui soulève de nombreuses questions pour les politiques culturelles, la démocratisation de la culture et la diversité culturelle, entre autres.

Après, **le statut des artistes**,

et

